

société, qui envisageaient ces lois comme des utopies socialistes, les regardaient avec appréhension. Les chefs du mouvement mêmes se sentaient peu rassurés. Mais après la mise en vigueur de la loi, à Melbourne, en 1885, le nouveau régime fut inauguré par une grande procession, qui se termina par un banquet auquel le gouverneur, sir Henry Locke, fut invité à porter la parole. Il rappela cette grande mesure humanitaire, disant que la journée de huit heures avait fait tant de bien et avait eu un tel effet moral sur les gens, que dans un avenir rapproché on donnerait l'Australie comme exemple au monde sous le rapport des conditions ouvrières.

Nous savons que le même gouvernement fit d'autres lois dans le même but en 1890, en 1896, en 1897 et en 1898 étendant les bienfaits de cette législation à d'autres industries.

Examinons les effets de la réduction des heures de travail sur certains métiers à Victoria. Les ouvriers métallurgistes de la compagnie de construction de navires en fer de l'Australie obtinrent en 1858 la journée de huit heures, à la condition qu'ils consentissent à accepter une réduction proportionnelle des gages. Après un an d'essai, la compagnie trouva qu'elle pouvait, pour l'équivalent de la meilleure qualité d'ouvrage qu'elle obtenait pendant ces courtes heures de travail et de l'économie qu'elle réalisait sur le gaz, l'huile et autres items de dépense, payer à ses ouvriers leurs anciens gages. C'est ce qu'elle fit. Il est évident que tous les établissements peuvent faire de la journée de huit heures un succès, quand un si grand nombre ont réussi à en tirer un profit, malgré la concurrence outrancière des établissements où les longues heures de travail prévalent encore.

On dit parfois que les heures réduites de travail sont le fruit de l'augmentation des gages. On dit que l'ouvrier est maintenant juste assez riche pour préférer une heure de bien-être à une heure de gage.

L'ouvrier prospère de nos jours a réduit ses heures de travail, pour la même raison précisément qui pousse le marchand prospère à consacrer moins de temps à son commerce quand une fois il l'a établi, car c'est un sentiment naturel de vouloir moins travailler quand il y a moins nécessité de le faire. Il n'en est pas moins vrai aussi que dans plusieurs grandes industries des villes du Canada les ouvriers cherchent à obtenir une réduction des heures de travail, consentant plutôt à perdre la différence dans les gages, car, prétendent-ils avec raison, ils ont besoin de plus de repos pour le bien de leur santé et pour l'effet moral.

Les artisans, les journalistes et les autres semblent préférer généralement un surcroît de soulagement à un surcroît de richesse, ce qui prouve que la fatigue du

travail change si vite qu'elle compense facilement les dédommagements de l'utile.

La même règle semble s'appliquer à tous les emplois mercantiles. Plus un homme s'enrichit, moins il se consacre aux affaires. L'exemple le prouve tous les jours. Le marchand prospère est généralement disposé à donner une forte partie de ses profits à un associé ou à un personnel de gérants et de commis, plutôt que de supporter lui-même constamment le fardeau de la surintendance. L'accroissement du confort et de l'opulence ont une tendance à réduire les heures de travail dans les bureaux de commerce.

On dira peut-être que c'est de la théorie, et que l'histoire contredit ces faits, mais néanmoins l'histoire, tant ancienne que moderne, prouve que l'ouvrier préfère le soulagement à la fortune. Mais, ses besoins grandissant sans cesse, il est obligé de demander des gages proportionnés à ces besoins, et par conséquent, il est obligé de travailler plus fort dans un nombre restreint d'heures et gagner autant d'argent, afin de compenser pour cette perte de temps.

On dira peut-être que la production de certaines de nos industries souffrirait de l'application au Canada de la journée de 8 heures. Mais les braves gens qui se laissent prendre à ce raisonnement fallacieux oublient, ce qui est la clef à l'appréciation juste du sujet, que la demande générale des produits de consommation ne peut excéder la production générale de ces produits, car ils sont en réalité la même chose sous un autre aspect.

On dira encore peut-être que l'ouvrier cherche à restreindre la production par la réduction des heures de travail. Il est impossible de soutenir cette proposition, car la main-d'œuvre ne cherche pas une réduction mais une augmentation des gages, et s'il en était ainsi, la réduction de la production, au lieu d'assurer plus de travail pour les sans-travail, produirait nécessairement, en raison inverse de cette restriction, une diminution de travail, et l'effet naturel de la réduction de la production serait la réduction des gages au lieu d'une augmentation.

Je soutiens que la prospérité de l'ouvrier aussi bien que de l'univers entier dépend de l'abondance et non de la rareté des objets qu'ils produisent, pourvu bien entendu que les heures de travail aient une certaine relation à cette production, afin d'équilibrer ces deux forces.

Si la production excède la consommation, comme à présent, le nombre des sans-travail augmente. Alors, il faut exiger plus de travail. On nous demande où cela va s'arrêter: si l'on vous accorde une réduction d'heures, vous en demanderez une autre. La même question se posait en 1847, lorsque la loi de la journée de 10 heures fut proposée. La réponse est la même: la réduction